

Paris, le 19 octobre 2005

*Communiqué*

**Baisse de 13% du prix des médicaments et TFR généralisé :  
l'avenir du générique fortement compromis**

A l'annonce du gouvernement d'abaisser de 13% les prix des médicaments génériques et de généraliser le TFR\*, le Collectif des Groupements de Pharmaciens s'inquiète de l'avenir du médicament générique et met en garde d'un probable désengagement des pharmaciens d'officine.

- Si le TFR est applicable aux produits génériques depuis plus de 24 mois, c'est 92% du répertoire actuel qui est concerné dès le 1<sup>er</sup> janvier ; début 2006, il ne restera que 8% des génériques non soumis au TFR. Cette mesure coûte 430 millions d'euros à la pharmacie d'officine.
- Si la baisse de prix de 13% est appliquée sur les génériques et les princeps, le coût pour l'officine est de 250 millions d'euros. Pour le patient, c'est une raison de moins de se responsabiliser face au système de Santé...

**Le Collectif rappelle que le pharmacien d'officine a, depuis 1999, assumé seul les efforts de développement du générique**, permettant la substitution de médicaments génériques dans 60% des cas, et rapportant 1,2 milliard d'euros d'économies aux comptes de la Sécurité Sociale.

**Suite à un tel désaveu de son implication dans ce développement, il est à craindre que le pharmacien d'officine ne s'investisse plus dans la substitution.**

Il n'aura, en outre, plus les arguments économiques pour le faire, le tarif remboursé sur les princeps s'alignant sur celui des génériques. Comment expliquer alors au patient l'intérêt du générique ?

**Le Collectif prend une fois de plus position pour une logique de maîtrise médicalisée** (et non seulement comptable) **des dépenses de santé**, c'est-à-dire la coordination des compétences de chacun afin d'éviter la mauvaise utilisation des ressources et le gaspillage.

Faute de quoi le pharmacien redeviendra un simple distributeur de médicaments, le patient, un consommateur, et la santé, un gisement d'exploitation commerciale...

\*TFR : Tarif Forfaitaire de Responsabilité, soit l'alignement, pour les médicaments dotés d'un générique, de leur remboursement sur celui du générique qui leur est associé.

**Contact presse :**

Catherine Durand - Altedia PR

Tel : 01 44 91 58 38 / 06 85 31 46 03

Email : [cdurand@altesia.fr](mailto:cdurand@altesia.fr)

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens d'Officine réunit, au travers de 10 groupements de Pharmaciens d'Officines, près de la moitié des pharmaciens de France, soit 50% du chiffre d'affaires global. Il est aujourd'hui l'un des interlocuteurs de référence de la profession de Pharmacien. Sa mission est de mener une réflexion sur le rôle du pharmacien dans la chaîne de santé, et d'émettre des propositions dans le cadre de la réforme de l'Assurance Maladie, avec un objectif précis : l'amélioration de la prise en charge des patients.

Plus d'information sur [www.collectif-groupements-pharmaciens.fr](http://www.collectif-groupements-pharmaciens.fr)